
Lignes directrices pour l'attribution des bourses pour stages d'été de PROTEO

OBJECTIFS

Les objectifs des bourses pour stages d'été de PROTEO sont les suivants :

- Aider financièrement les meilleurs candidats à entreprendre un stage d'été au sein du regroupement;
- Permettre aux étudiants de premier cycle de se familiariser avec la recherche et leur permettre de se trouver un laboratoire d'accueil afin d'entreprendre des études graduées;
- Permettre aux étudiants de bonifier leur dossier et ainsi agir comme effet levier pour décrocher des bourses d'organismes subventionnaires;

NOMBRE DE BOURSES

- Lorsque le budget le permet, dix (10) bourses de stages d'été d'une valeur de 3 000\$ sont attribuées à chaque année, pour un total de 30 000\$.

CONCOURS ET DATES LIMITES POUR LES DEMANDES

- La date limite de dépôt des candidatures est :
 - Le 1^{er} avril

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

- Les bourses sont réservées aux étudiants effectuant un stage dans le laboratoire d'un membre régulier, pour des projets en lien avec les objectifs et les thèmes scientifiques de PROTEO.
- L'étudiant doit avoir une moyenne minimale de 3.0/4.33.
- Un étudiant ne peut recevoir la bourse plus d'une fois.
- Un étudiant n'est pas éligible aux bourses de stage d'été de PROTEO s'il reçoit déjà une bourse d'un montant supérieur à 2 500\$. Une attestation peut être offerte à l'étudiant qui se désiste.

ÉVALUATION DES DEMANDES

- Chaque demande doit contenir une description du projet (maximum une page), un CV de l'étudiant ainsi qu'un relevé de notes universitaire **complet** (version électronique non-officielle acceptée).

- Le comité d'évaluation, sur la base des évaluations des membres, classe les demandes par ordre de priorité et attribue les bourses suivant cet ordre.
- Les membres du comité d'évaluation qui sont en conflit ne votent pas.
- Le comité d'évaluation favorisera l'attribution d'une bourse par groupe de recherche. Toutefois, selon le nombre et la qualité des demandes reçues, il sera possible d'attribuer plus d'une bourse par groupe de recherche. Afin de ne pas alourdir le processus de sélection, le nombre maximal de candidatures soumises par groupe de recherche est limité à deux.

VERSEMENT DE LA BOURSE

- Si un candidat ne répond plus aux critères d'éligibilité, il est dans l'obligation d'en aviser PROTEO dans les plus brefs délais afin que cessent les paiements.

POUR FAIRE UNE DEMANDE

- Pour faire une demande, veuillez remplir le formulaire de demande de bourse de PROTEO (disponible à <http://www.proteo.ca/fr/etudiants.html>) et transmettre votre demande (un seul fichier pdf) **par voie électronique** à Pierre-Yves Savard.
- Pour toute question concernant les bourses, veuillez contacter Pierre-Yves Savard:

Pierre-Yves.Savard@proteo.ulaval.ca
Local 3403 Pavillon Alexandre-Vachon
1045, avenue de la médecine
Université Laval, Québec, Québec G1V 0A6
Tél : 418.656.3927